

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 21 novembre 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14, 15, 16 et 19 novembre 2018

2018 R52 Désignation des représentants du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal, au sein du SYCTOM, Agence métropolitaine des déchets ménagers.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 30 octobre 2018 et ses additifs ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Est désigné pour représenter le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal, au sein du SYCTOM, Agence métropolitaine des déchets ménagers (Comité administrant ledit syndicat) :

M. Paul SIMONDON, en remplacement de M. Mao PÉNINOU, démissionnaire, désigné lors de la séance des 19 et 20 mai 2014.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO